MAIRIE DE SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie (salle d'honneur) le jeudi 25 janvier 2024 à 20 h 30

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du procès-verbal de la séance dernière
- II. AFFAIRE BUDGETAIRE DEMANDE DE SUBVENTION
 - a. AUPRES DE L'ETAT DETR
 - 1. Création d'un terrain de football synthétique
 - 2. Programme de voirie 2024
 - 3. Ecole numérique 2024
 - b. AUPRES DE L'AGGLO FST : Création terrain football synthétique
 - c. AUPRES DU DEPARTEMENT
 - 1. Amende de police : Traversée piétonne RD 1089
 - 2. Amende de police : Cheminement piéton av. De Gaulle
 - 3. Programme de voirie 202412
 - 4. Création d'un terrain de football synthétique
 - d. AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS) : Création d'un terrain de football synthétique
 - e. AUPRES DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL (FFF) : Création d'un terrain de football synthétique

III. AFFAIRES SCOLAIRES - ANNEE 2022/2023

- a. Contribution à régler à la commune de Malemort pour les enfants de St-Pantaléon scolarisés à Malemort
- b. Contribution à recouvrir auprès des communes pour les enfants scolarisés à St-Pantaléon

IV. DOMAINE ET PATRIMOINE

- a. Aliénations du chemin rural au Crouzet / Sérac : approbation suite à enquête publique
- b. Acquisition gratuite à Bernou
- c. Convention de mise à disposition de salle avec le Département et avec l'Instance de Coordination pour l'Autonomie du Canton
- V. ACTION EN JUSTICE Affaire Hassan
- VI. PERSONNEL COMMUNAL Adhésion Service médecine préventive CDG

VII. AFFAIRES DIVERSES

- a. Désignation d'un référent déontologue pour les élus
- b. Ouverture dominicale des commerces en 2024

VIII. INFORMATIONS DIVERSES

- a. Décisions dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire
- b. Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et des décisions de préemption
- c. Informations diverses